



Le partenariat de soins et services (PSS) consiste à mettre en commun l'expertise des usagers, des proches et des intervenants pour l'atteinte d'un objectif commun : la **santé** et le **bien-être** des usagers.

Au cœur des pratiques dans l'ensemble du CISSS des Laurentides, il se décline de différentes façons :

- ◆ Par l'implication des usagers dans leurs soins et services incluant la réalisation du plan d'intervention;
- ◆ Par l'[intégration](#) d'usagers partenaires ressources (UPR) au sein de différents projets et comités d'amélioration continue;
- ◆ Par la sollicitation de l'expérience vécue par l'utilisateur à travers le [sondage organisationnel](#) et les différents sondages spécifiques. Pour consulter les résultats du sondage d'expérience usagers : [cliquer ici](#) et sélectionner le sondage expérience de l'utilisateur.



Quelques documents disponibles sur nos pages [intranet](#) et [Internet](#) :

- [Cadre de référence de l'approche de partenariat \(MSSS\)](#)
- [Analyse, étapes](#) et conditions gagnantes pour intégrer un usager partenaire ressource
- Feuillet : [M'impliquer comme usager partenaire ressource](#)
- [Guide de préparation au plan d'intervention](#)
- [Tableau](#) sur les niveaux de participation des usagers : dans leurs soins et auprès de l'organisation
- Formation de sensibilisation au partenariat de soins et de services ([ENA 10913](#))

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Proverbe africain



Pour formuler une demande : [Partenariat de soins et de services](#)

Pour joindre les conseillères ou référer un UPR potentiel : partenariat-soins-services.cisslau@ssss.gouv.qc.ca